

activement de prêts aux étudiants, de formation professionnelle et de recyclage par l'intermédiaire du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Il est donc clair que le gouvernement fédéral intervient indirectement dans le domaine de l'éducation, et c'est pourquoi je n'hésite pas à proposer cette motion pour demander qu'on convoque une conférence afin de favoriser la coordination et la collaboration entre les provinces.

Dans cette motion, je demande au gouvernement du Canada de convoquer une conférence, étant donné sa participation au domaine de l'éducation, en raison des inégalités qui existent entre les régimes d'enseignement des diverses provinces, inégalités qui existaient l'an dernier et qui persistent cette année.

[Français]

Il est vrai que les représentants des gouvernements provinciaux se rencontrent de temps à autre, pour examiner certains problèmes qui surgissent dans le domaine de l'éducation.

Mais je ne suis pas satisfait, et voilà pourquoi j'aimerais que le point sur lequel je désire insister soit porté à l'attention des ministres provinciaux de l'Éducation, afin de satisfaire les jeunes qui voyagent à travers le Canada.

L'an dernier, j'ai cité des statistiques, et je ne veux pas y revenir. Mais je disais qu'au-delà de 100,000 jeunes, qui ont changé de province à plusieurs reprises, sont aux prises avec des systèmes d'éducation différents, ce qui est sans doute de nature à retarder leur progrès.

Il est donc important de constater le nombre considérable d'au-delà 100,000 jeunes qui, chaque année, vont de province en province.

[Traduction]

J'ai déjà souligné le fait que les Canadiens étaient très mobiles et, l'an dernier, j'ai cité des statistiques à l'appui de cette affirmation. J'ai déjà insisté sur le fait que chaque année plus de 50,000 familles se déplaçaient et, en moyenne, il y a deux enfants par famille. Les jeunes familles déménagent et les emplois ne durent pas longtemps. Je m'attends à ce que cette année un plus grand nombre de familles déménageront à la recherche d'un emploi. Le gouvernement souhaite les déplacements des jeunes puisqu'il subventionnera leurs voyages estivaux. Les jeunes veulent aller étudier dans diverses provinces. Par conséquent, ce problème mérite qu'on s'y arrête.

Je le répète, mes propos d'aujourd'hui tendent à réfuter les arguments mis de l'avant l'an dernier, car à cette époque, je n'ai pas eu la chance de donner la réplique aux commentaires qui avaient été faits pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires. Comme en fait foi la page 4245 du *hansard* du 2 mars 1970, le député de London-Ouest (M. Buchanan) a dit:

Enfin, la motion a pour effet de durcir et de hiérarchiser notre système d'enseignement, tandis que la solution et le résultat devraient plutôt être d'accorder une plus grande liberté à l'individu et à la municipalité, de permettre aux instituteurs de concevoir et de mettre au point des programmes mieux adaptés aux étudiants qui passent d'une province à l'autre.

On a fait valoir des arguments valables dont je tiens compte, mais si je présente cette motion, c'est surtout parce que je ne veux pas limiter la liberté des jeunes, car je respecte le droit de l'individu de réaliser l'épanouissement de ses talents. Je ne cherche pas à limiter le champ d'action des différentes provinces, des commissions scolai-

[M. Comeau.]

res et des enseignants. J'espère seulement que les initiatives prises par ces enseignants, commissions scolaires et provinces seront reconnues par d'autres provinces. C'est là tout ce que je demande.

Le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) a dit plus ou moins la même chose en faisant ressortir que, de nos jours, on pouvait faire valoir beaucoup d'arguments en faveur des droits et des libertés individuelles, et que ceux-ci se trouveraient limités par l'uniformité dans le domaine de l'éducation. Monsieur l'Orateur, je ne préconise pas des normes uniformes en matière d'éducation. Tout ce que je demande c'est que les mesures prises par les différentes provinces dans ce domaine soient reconnues par les autres, afin que les jeunes ne perdent pas d'unités-valeurs en passant d'une province à l'autre.

Les députés de Grenville-Carleton (M. Blair) et d'Ottawa-Ouest (M. Francis) croient eux aussi que c'est là une question essentielle. Je voudrais signaler qu'un grand nombre de leurs électeurs sont des gens qui sont venus d'autres régions du pays et qui ont dû affronter ce problème.

Le député de Gander-Willington (M. Lundrigan) a signalé qu'il y a dix façons différentes d'envisager les programmes d'études. Pour ma part, je veux que le programme soit adapté à l'individu, qu'il tienne compte de son environnement et de son milieu héréditaire qui sont uniques. Je ne veux pas détruire la personnalité. Je ne demande pas qu'il y ait des cours uniformes dans tout le pays, mais je tiens à ce que les divers programmes soient reconnus dans tout le pays. Je veux que les unités-valeurs acquises par les élèves soient reconnues dans toutes les provinces. Je ne veux pas que les jeunes perdent une année de scolarité parce que certaines provinces ont un complexe de supériorité et sont fières de leur système d'éducation.

Il ne me reste que quelques minutes, monsieur l'Orateur, mais je voudrais noter que, depuis le débat du 2 mars de l'an dernier, j'ai reçu beaucoup de lettres de mères et de pères dont les enfants ont perdu des années scolaires parce que leurs unités-valeurs n'avaient pas été reconnues dans d'autres régions. Ils s'agissaient notamment des enfants de militaires ou de fonctionnaires qui avaient été amenés à quitter leur province d'origine. J'ai aussi lu les lettres adressées à différents journaux et dont les auteurs partageaient mon point de vue, selon lequel il conviendrait de faire un effort en vue de la reconnaissance des unités-valeurs existant dans les diverses provinces.

J'ai écrit récemment aux différents ministres de l'Éducation des provinces pour leur demander leur coopération dans ce domaine et pour les prier de prendre position sur cette question. Quelques-uns m'ont répondu, notamment le ministre de l'Éducation du Manitoba. Cependant je devrai sans doute lui récrire, car je n'ai vraiment pas l'impression qu'il ait bien saisi ce que je voulais. Voici ce qu'il a notamment déclaré dans sa réponse:

D'une manière générale, nous avons pensé qu'il serait bon de parvenir à un peu plus d'uniformité dans les programmes scolaires, mais la tendance qui se manifeste dans les écoles canadiennes ainsi que les pressions exercées par le corps enseignant aussi bien que par la collectivité, et à présent par les élèves des écoles secondaires, vont dans le sens opposé.

Je m'en rends bien compte. Il n'est pas dans mes intentions d'imposer un carcan aux individus. Tout ce que je demande, c'est que ce qu'un individu accomplit